



Durham-Sud

Des nouvelles de votre Conseil.

Citoyens et Communications



Maire suppléant

Le Conseil municipal est heureux d'annoncer la nomination de **M. Bernard Martel** comme **maire suppléant** pour le reste du présent mandat. M. Martel est conseiller depuis plusieurs années, il connaît parfaitement les dossiers et les enjeux de la municipalité. Il assurera la suppléance de la mairesse en cas d'absence ou d'empêchement, et continuera bien sûr d'exercer son rôle de conseiller avec le même dévouement. Merci d'avoir accepté cette nouvelle responsabilité!

Conseil 2025-2029



De gauche à droite: Alexandre Bisailon, Robin Cardin, Sylvie Laval, Michaël Drapeau, Ginette Laliberté, Karine Trahan, Bernard Martel.

Travaux publics



Nivelage des chemins en hiver

Quand il pleut ou qu'il neige, l'eau se mélange au gravier et transforme rapidement le chemin en boue. Si la grappe passe à ce moment-là, elle arrache le gravier et creuse des trous et des ornières au lieu de nettoyer la surface. Résultat : le chemin devient encore plus abîmé et dangereux et coûte plus cher à recharger de gravier par la suite. Nous sommes conscients de l'état des chemins. Dès que les conditions le permettront, le grattage sera fait.

Finances et Administration



Adoption du budget 2026

Le **lundi 15 décembre 2025 à 19 h**, le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à l'Espace Loisirs (130, rue Principale) pour adopter le budget 2026. Une période de questions est prévue en fin de séance.

Votre budget, vos priorités, votre municipalité. On vous attend nombreux !

Aménagement du territoire



Nouvelle présidence du CCU

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous présentons la nouvelle équipe qui prendra la

tête du Comité Consultatif d'Urbanisme : **Madame Karine Trahan**, désormais **présidente** et **Monsieur Alexandre Bisailon**, nommé **président-adjoint**. Nous leur souhaitons à tous les deux une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions. Merci à l'équipe sortante pour le travail accompli.



Des nouvelles de votre Conseil.

Travaux publics



Politique d'entretien hivernal

Déneigement des espaces municipaux

- **Déclenchement** : Dès 5 cm de neige accumulée
- **Fréquence** : 7 jours sur 7
- **Horaire cible** : Routes dégagées pour 6 h le matin et avant 15 h pour les autobus scolaires
- **Méthode** : Déneigeuses (2 camions) – tous les chemins municipaux sont traités en même temps
- **Ponts et endroits précis** (ex. pont Mooney) → Déneigement avec la pelle du pick-up
- **Bornes-fontaines** : Dégagées sur les 4 faces – la neige ne doit jamais dépasser les attaches (suivi par le directeur des travaux publics)
- **Trottoirs** : Le déneigement des trottoirs est fait en priorité dès que la neige commence à tomber.
- **Escaliers municipaux, bornes d'incendie et trous d'homme** : Déneigés à la pelle manuellement

Gestion de la gadoue (slush)

- Température risque de descendre sous 0 °C → Passage systématique du chasse-neige sur tout le territoire (sauf les rues entretenues par le MTMD)
- Température reste au-dessus de 0 °C → Gadoue laissée sur place (elle fondra dans la journée)

Épandage de sable et/ou sel

- **Déclenchement** : Accumulation de neige, pluie verglaçante ou température ≤ -12 °C
- Première tournée d'inspection en pick-up pour évaluer les besoins

Type d'abrasif	Où	Quantité / Particularité
Sable pur	Tout le territoire (urbain et rural)	Bande centrale seulement (4-5 pieds) – quantité minimale
Mélange sable-sel (plus salé)	Arrêts, côtes, zones asphaltées, courbes, approche passage à niveau Beaudoin	Utilisé uniquement aux endroits stratégiques
Quartier résidentiel (20 km/h)	Toute la zone résidentielle	Épandage très limité – seulement en cas de verglas réel

Notre objectif : assurer une sécurité maximale tout en protégeant l'environnement et en optimisant nos ressources.
Merci de votre collaboration et de votre compréhension !